

Préambule :

Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10/07/1989, le projet d'établissement, définit au niveau du collège les modalités de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux.

En lien avec le projet académique « Autonomie et mobilité : une ambition partagée », le projet du collège Jean Macé de Villeneuve Le Roi s'inscrit dans une volonté de réussite de l'ensemble des élèves qui le fréquente.

Lieu d'enseignement et d'éducation, le collège doit être un espace d'épanouissement de l'ensemble de ses usagers. Les axes, les objectifs et les actions présentés dans ce document, ont tous pour vocation la réussite des élèves : au collège, lors de leur poursuite d'études, dans leur vie de citoyen.

S'appuyant sur des éléments de contexte propre à la situation des élèves et de leur famille, ainsi que sur le diagnostic réalisé par le chef d'établissement, ce projet d'établissement est en cohérence avec les priorités du projet académique.

Outil de pilotage interne, ce projet d'établissement confère une place centrale aux objectifs relatifs à la réussite scolaire des élèves. Il est un cadre fédérateur large qui articule :

- ✓ Les domaines disciplinaires
- ✓ La vie scolaire, les relations dans l'établissement
- ✓ L'orientation des élèves
- ✓ L'éducation à la santé et à la citoyenneté
- ✓ Tous les thèmes relatifs à la scolarité des élèves dans le cadre de priorités qui peuvent être transversales.

Le projet d'établissement du collège Jean Macé dessine donc une politique globale pour la période 2021-2024 en intégrant les problématiques de l'établissement qui vont définir les objectifs et les actions à caractère pédagogique, éducatif et organisationnel pour toute la communauté éducative.

Il est le fruit d'un travail collectif réalisé à partir de plusieurs concertations avec l'équipe éducative et pédagogique durant l'année 2020-2021.

Il va de soi que si la communauté doit être d'accord sur les axes définis pour les 3 années à venir, les actions sont temporaires et peuvent d'une année sur l'autre être transformées, annulées, ou reconduites. Une nouvelle action peut à tout moment être proposée durant l'année scolaire.

Les perspectives essentielles sont donc de mobiliser chaque jeune autour d'un projet, de lutter contre le décrochage, d'offrir des perspectives de réussite, voire d'excellence, d'améliorer les résultats aux examens et plus généralement d'apprendre à mieux vivre ensemble.

Pour cela, plusieurs axes ont été retenus par l'équipe et mis en place par de multiples actions.

Aider à la construction d'un parcours de réussite

Améliorer les résultats aux examens

Mettre en œuvre un « **parcours Avenir** » ambitieux et adapté de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Développer les liaisons inter cycles (école/collège et collège/lycée)

Renforcer les relations avec les collectivités, les familles et les partenaires

Page 4

Permettre à chaque collégien de construire son parcours de réussite, en lui donnant de l'Ambition

Personnaliser les parcours pour favoriser la réussite des élèves à profil particulier

Lutter contre le décrochage scolaire

Proposer un climat d'établissement serein, permettant la réussite

Permettre l'individualisation et l'accompagnement du travail de tous les élèves

Ne laisser personne au bord du chemin

Page 6

Page 8

Former des citoyens éclairés et solidaires



Ouvrir à tous les élèves des expériences culturelles, artistiques, sportives et internationales

Page 10

Mettre en œuvre un « **parcours Citoyen** » ambitieux et adapté de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Développer l'acceptation des autres : vivre ensemble, accepter les différences, apprendre et faire preuve de solidarité

Construire une conscience collective et responsable

Favoriser le travail en équipe, la co-formation et la solidarité entre adultes

Favoriser la pratique des langues étrangères, à l'écrit comme à l'oral en passant par des réalisations concrètes.

Diversifier et **enrichir** les pôles d'ouverture culturelle

Mettre en œuvre un « **parcours Education Artistique et Culturel** » ambitieux et adapté de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Les élèves du collège Jean Macé, en grande majorité, n'osent pas être ambitieux quant à leur poursuite d'études et/ou aux métiers auxquels ils peuvent prétendre. Il s'agit donc pour le collège de permettre à chacun de choisir son orientation en faisant en sorte que cette dernière soit ambitieuse et réaliste, choisie et construite par l'élève, en partenariat avec ses responsables légaux.

1. Aider à la construction d'un parcours de Réussite Ambitieux

- ✓ Analyser et exploiter l'évaluation diagnostique / sommative : 6ème afin de mettre en place une différenciation pédagogique plus efficiente dès l'entrée au collège
- ✓ Développer des actions visant à assurer la continuité des apprentissages (*séjours d'intégration, atelier méthodologique avec PP, Programme HVC par niveau...*)
- ✓ Développer l'utilisation en cours de l'Ordival dans les apprentissages
- ✓ Mettre en place la commission numérique pour le développement d'une politique numérique collective
- ✓ Renforcer la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale et des mathématiques de la 6ème à la 3ème
- ✓ Développer les classes à projets et les projets interdisciplinaires
- ✓ Diversifier les filières d'Excellence (*sections sportives, section européenne, Classe orchestre...*)

2. Améliorer les résultats aux examens

- ✓ Stabiliser les apprentissages et développer les pratiques en renforçant l'acquisition du lire-écrire-parler-compter
- ✓ Mettre en œuvre l'évaluation des compétences du LSU dans les enseignements tout au long de la scolarité collège
- ✓ Développer des dispositifs pédagogiques dans le cadre de l'accompagnement éducatif (*devoirs faits, dispositifs EEE, atelier méthodologique, tutorat...*)
- ✓ Proposer à chaque collégien l'Accompagnement Personnalisé disciplinaire et transdisciplinaire
- ✓ Pérenniser l'organisation des Brevets blancs
- ✓ Développer l'entraînement à l'oral (*soutenance stage et EPI, langue vivante...*)
- ✓ Mettre en place une période de « Prépa-Brevet »
- ✓ Développer une politique d'épreuves communes

3. Mettre en œuvre un « Parcours Avenir » ambitieux et adapté de la 6ème à la 3ème

- ✓ Nommer un référent volontaire du « **Parcours Avenir** » dont les missions seront de dynamiser un programme d'actions de la 6ème à la 3ème et d'en faire le suivi
- ✓ Développer les entretiens personnalisés d'orientation
- ✓ Mettre en place de l'accompagnement à l'orientation (*36h pour les 3ème, 12h pour les 4ème, 10h en 5ème et 6ème*)
- ✓ Poursuivre la mise en place du Forum des métiers

4. Développer les liaisons inter cycles (école/collège et collège/lycée)

Liaison école/collège :

- ✓ Organiser des échanges de pratiques pédagogiques : une action de formation par an sur une problématique du réseau et pérenniser les réunions d'harmonisation entre PE et PP (ou référent 6^{ème})
- ✓ Créer un livret CM2/6^{ème}
- ✓ Organiser une journée d'échange CM2-6^{ème} (*tournoi sportif, visite collège, présence en cours...*)
- ✓ Parrainer et former au développement durable
- ✓ Envoyer les bulletins des 6^{èmes} aux écoles

Liaison collège/lycée

- ✓ Renforcer les actions de la journée des ambassadeurs
- ✓ Mettre en œuvre des actions communes entre éco-délégués
- ✓ Mettre en place des rencontres PP 2^{nde} /3^{ème} et des rencontres disciplinaires...
- ✓ Créer une harmonisation CPE collège - lycée

5. Renforcer les relations avec les collectivités, les familles et les partenaires

Poursuivre et renforcer les partenariats actifs

- ✓ Dans le cadre culturel, social, éducatif et sportif (*Conseil départemental, CFFP, La Ville , Parlez citée,...*)

Mettre en place une Ecole qui coopère avec les parents

- ✓ Maintenir le calendrier des rencontres avec les parents / professeurs (*réunion de présentation des équipes, remise de bulletins, réunion d'orientation 3^{ème}, réunion d'entrée en 6^{ème}, ...*)
- ✓ Ouvrir le collège aux futurs parents d'élèves du collège (*visite du collège, JPO,...*)
- ✓ Elaborer un livret de bord recensant les informations, les conseils, les obligations à destination des familles
- ✓ Développer les phases de dialogue avec les familles pour améliorer le suivi scolaire des élèves
- ✓ Associer les parents aux actions d'aide et de soutien apportées aux élèves (*PEP'S*)
- ✓ Faciliter l'investissement des parents et de leur fédération dans les multiples actions engagées par l'établissement
- ✓ Réactiver le « Café des Parents » (*soirée thématique, moments festifs...*)

INDICATEURS

- ✓ **Amélioration des résultats aux examens (CFG, DNB pro, DNB général)**
- ✓ **Taux de passage en 2^{nde} en accord avec les vœux familles**
- ✓ **Taux de dérogation d'entrée en 6^{ème}**
- ✓ **Taux de fréquentation des sites,**
- ✓ **Nombre de partenaires et de parents actifs dans les projets**

Il s'agit de permettre à l'élève quelles que soient ses compétences initiales, de progresser et d'acquérir un niveau lui permettant de poursuivre sa scolarité dans de bonnes conditions, selon son projet de formation.

1. Personnaliser les parcours pour favoriser la réussite des élèves à profil particulier

Référent EBEP : Nommer un référent volontaire dont les missions seront de :

- ✓ Faciliter le lien avec la famille, les professionnels de santé et l'équipe éducative
- ✓ Assurer le suivi des élèves à besoins particuliers (*communication, livret de suivi...*)
- ✓ Développer les conditions de mise en place d'une collaboration étroite entre le professeur Référent EBEP et l'équipe pédagogique de l'élève
- ✓ Organiser des formations d'enseignants

Chaque jeune mérite une attention particulière :

L'élève MDPH, avec ou non un accompagnement en classe (AESH)

- ✓ Faciliter la mise en place d'équipe de suivi de scolarité permettant à l'élève de réussir.
- ✓ Mettre en œuvre le PPS afin de l'aider à entrer dans les apprentissages

L'élève avec un PAP : en difficultés scolaires durables

- ✓ Organiser des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et réguliers avec les familles
- ✓ Cibler les besoins spécifiques pour faciliter les adaptations pédagogiques en classe

2. Lutter contre le décrochage scolaire

Développer des actions de prévention et de suivi dans le cadre du GPDS

- ✓ Mettre en place un protocole efficace de repérage : au vu des signes de décrochage (désintérêt, démotivation, absentéisme), un signalement est effectué, le plus tôt possible, auprès du GPDS et sur parcours en ligne
- ✓ Mettre en place une commission de suivi, qui regroupe la direction, la vie scolaire, les associations partenaires, le service médico-social et d'orientation et qui dirigera le jeune vers le service compétent et fera des propositions de « raccrochage »
- ✓ Développer un suivi personnalisé en collaboration avec des partenaires internes et externes

Développer des actions de remobilisation des élèves par un parcours individualisé

- ✓ Stages adaptés
- ✓ Emploi du temps aménagé
- ✓ Atelier relais
- ✓ Tutorat entre pairs, référent adulte...

3. Proposer un climat d'établissement serein, permettant la réussite

Favoriser l'accueil des nouveaux collégiens

- ✓ Mettre en place un protocole d'accueil des élèves arrivant en cours d'année (déménagement, conseil de discipline...)
- ✓ Mettre en place un accueil spécifique 6^{ème} (*Parrainage 6^{ème} / 3^{ème}, séjour d'intégration, pré-rentree spécifique, présentation de tous : Agents, Administratifs...*)
- ✓ Favoriser la compréhension du règlement intérieur (*charte, plaquette, affiche...*)

Renforcer l'assiduité des élèves

- ✓ Construire un projet Vie Scolaire (*accueil, protocole des retardataires, gestion des élèves ne respectant pas le règlement...*)
- ✓ Améliorer le fonctionnement des commissions éducatives

Organiser des actions multiples d'aide à l'équité sociale

- ✓ Mettre en place un projet social : campagne bourse, aide au voyage, aide à la demi-pension...
- ✓ Promouvoir l'excellence pour tous et valoriser les réussites des collégiens (*remise de diplôme, diffuser et informer la communauté éducative de ces réussites, récompenses, partenariat extérieur...*)

Favoriser les échanges avec l'ensemble de la communauté scolaire

- ✓ Mettre en avant les actions menées au sein de l'établissement en les valorisant, notamment en interne et sur le site du collège.
- ✓ Rechercher des partenariats avec la presse locale pour mettre en valeur les actions des élèves
- ✓ Mettre en avant les sorties, projets, activités, réalisations dans la partie « parcours » du bulletin scolaire de l'élève

4. Permettre l'individualisation et l'accompagnement du travail de tous les élèves

- ✓ Des « plus fragiles » aux « plus brillants », proposer des activités variées et motivantes
- ✓ Favoriser la mise en place d'ateliers d'aide (*atelier allophone, dispositif devoirs faits, dispositif EEE...*)
- ✓ Poursuivre le dispositif d'aide pour le savoir nager

INDICATEURS

- ✓ **Evolution, du nombre d'élèves décrocheurs en rapport avec le nombre d'élèves suivis par ces instances**
- ✓ **Nombre de suivis individualisés et taux de « raccrocheurs »**
- ✓ **Evolution du nombre de conseils de discipline et de commissions éducatives**
- ✓ **Evolution du taux d'absentéistes et de boursiers**
- ✓ **Le nombre d'actions réalisées**
- ✓ **Le nombre d'articles parlant du collègue positivement**

Afin de permettre aux élèves de pouvoir s'adapter à tous contextes et s'intégrer dans toutes les structures liées à leur vie de citoyen, il nous semble important de favoriser l'apprentissage de la responsabilité, de la vie collective et de la citoyenneté. Le but est également de développer le sentiment d'appartenance à l'établissement.

Cet axe prend appui sur le projet Vie Scolaire (à créer)

1. Mettre en œuvre un « Parcours Citoyen » ambitieux et adapté de la 6^{ème} à la 3^{ème}

- ✓ Nommer un référent volontaire « **Parcours Citoyen** » dont les missions seront de dynamiser un programme d'actions de la 6^{ème} à la 3^{ème} et d'en faire le suivi.
- ✓ Développer les axes du projet CDI, du projet Développement Durable et du projet de l'AS

2. Développer l'acceptation des autres : vivre ensemble, accepter les différences, apprendre et faire preuve de solidarité

- ✓ Privilégier la mise en œuvre de projets visant le respect et la découverte de l'autre (*séjour d'intégration 6ème, action E3D, EPI...*)
- ✓ Développer l'implication des élèves dans les instances de l'établissement, et tout particulièrement dans le CVC
- ✓ Renforcer le sentiment d'appartenance des élèves au collège (*journée à thème, bal, concours...*)
- ✓ Favoriser le développement des valeurs du monde associatif

3. Construire une conscience collective et responsable

- ✓ Poursuivre le développement de l'Education aux médias et à l'information
- ✓ Atteindre le niveau 3 de la labellisation E3D (*éco-délégués, éco-club...*)
- ✓ Promouvoir les actions du CESC
- ✓ Faire connaître et partager aux élèves les valeurs de la république et de la démocratie (*Election et formation des délégués, certification premiers secours et à la sécurité routière, EMC, formation citoyenne en HVC...*)
- ✓ Favoriser l'engagement et l'investissement des élèves dans des actions collectives et solidaires (*Médiateurs, ambassadeurs harcèlement, tri à la cantine...*)

4. Favoriser le travail en équipe, la co-formation et la solidarité entre adultes

Intégrer et faire participer à un maximum d'instances et d'actions, tous les personnels de l'établissement

- ✓ Mettre en place un fonctionnement pour les diverses commissions sur la base du volontariat

Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

- ✓ Mettre en place des outils communs pérennes
- ✓ Créer une plateforme de mutualisation et d'échanges pédagogiques
- ✓ Favoriser le travail en co-intervention (*EPI, AP, LV...*)

Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels

- ✓ Mettre en place un accueil individualisé des personnels
- ✓ Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans la collectivité scolaire
- ✓ Elaborer un livret d'accueil de bord recensant les informations, les conseils, les procédures de l'établissement
- ✓ Mettre en place une action de formation par an sur une problématique du réseau et/ou de l'établissement
- ✓ Faciliter l'entraide pédagogique entre enseignants
- ✓ Favoriser les formations établissement sur des thématiques choisies par la communauté scolaire (*les EBEP, le numérique, le harcèlement, l'évaluation de compétences, la gestion des élèves difficiles...*)

Communiquer

- ✓ Faire de promote une source d'informations et d'échanges accessible à toute la communauté éducative
- ✓ Mettre en avant les actions menées au sein de l'établissement en s'appuyant sur un hebdomadaire le « J'en Raconte »

INDICATEURS

- ✓ **Résultats Sportifs de l'AS, recensement des élèves participant aux activités sportives et culturelles de l'établissement**
- ✓ **Actions organisées par le CVC et les éco-délégués et les taux de satisfaction**
- ✓ **Nombre d'élèves concernés par ces différentes actions**
- ✓ **Nombre d'actions et de personnels accueillis**

Il s'agit pour l'établissement de permettre à chaque élève de développer sa culture intellectuelle et artistique, de minimiser l'appréhension de ce qui lui est étranger et de lui permettre de découvrir d'autres langages ainsi que différentes cultures.

1. Favoriser la pratique des langues étrangères, à l'écrit comme à l'oral en passant par des réalisations concrètes.

- ✓ Permettre à chaque collégien de participer à un voyage à l'étranger au moins une fois dans sa scolarité
- ✓ Développer la connaissance du monde par le biais d'échanges linguistiques et d'appariements avec des établissements étrangers
- ✓ Développer des ateliers de conversation en langue étrangère dans le cadre de l'accompagnement éducatif
- ✓ Favoriser et valoriser les initiatives des élèves dans le domaine international
- ✓ Ouvrir une section européenne

2. Diversifier et enrichir les pôles d'ouverture culturelle et sportive

- ✓ Dans le cadre de l'accompagnement éducatif, développer et pérenniser les ateliers culturels (théâtre, ciné-club, arts plastiques, instrumentarium ...)
- ✓ Favoriser et valoriser les initiatives des élèves
- ✓ Développer les partenariats culturels
- ✓ Développer les classes à projet
- ✓ Favoriser à chaque niveau d'enseignement les sorties culturelles
- ✓ Permettre à chaque collégien de participer à un voyage au moins une fois dans sa scolarité
- ✓ Ouvrir une classe Orchestre
- ✓ Ouvrir une section sport/étude

3. Mettre en œuvre un « Parcours Education Artistique et Culturel » ambitieux et adapté de la 6ème à la 3ème

- ✓ Nommer un référent volontaire « **Parcours Education Artistique et Culturel** » dont les missions seront de dynamiser un programme d'actions de la 6^{ème} à la 3^{ème} et d'en faire le suivi.
- ✓ Développer les axes du projet CDI, du projet Développement Durable et du projet de l'AS

INDICATEURS

- ✓ **Le nombre de passage d'oral du DNB en langue étrangère**
- ✓ **Nombre d'actions réalisées et d'élèves concernés**
- ✓ **Taux de fréquentation des sites, nombre de partenaires et de parents**